

Application approuvée par



I-CONSTAT

Le constat Internet



Votre logiciel pour la réalisation de constats Internet

Etablir un constat sur les dérives de sites internet est aujourd'hui une réalité pour l'Huissier de justice. Les règles édictées imposent un formalisme de plus en plus complexe, notamment par la satisfaction systématique des exigences des magistrats en la matière. Le temps à consacrer à la rédaction de ces constats est de plus en plus important au sein des études.



I-CONSTAT

Le constat Internet

Un logiciel spécialement conçu pour les Huissiers de justice

- Pas de frais d'installation
- Des mises à jour automatiques et gratuites
- Une seule licence par Etude, pas de limite de postes
- Un logiciel indépendant des solutions informatiques déjà en place
- I-constat est conçu en accord avec la norme AFNOR NF-Z67- 147

Essayez gratuitement sur www.i-constat.com

I-constat est édité en partenariat avec la Chambre Nationale des Huissiers de Justice et l'ADEC.
C'est le seul logiciel de constat sur Internet validé par la Chambre Nationale des Huissiers de Justice et l'ADEC.